

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 80189 Numéro SIREN : 423 336 213 Nom ou dénomination : A.C.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004473

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Page 11

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACI			Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 545 RUE DU COLONNEY			74700 SALLANCHES			
Numéro SIRET * 4 2 3 3 3 6 2 1 3 0 0 0 2 4			<i>Info inform-ationnel non légal</i>			
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12			Durée de l'exercice précédent * 12			
			Exercice N clos le 30 09 2019			
			Exercice N-1 clos le 30 09 2018			
ACTIF						
			Brut 1			
			Amortissements - Provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	11 891	030	5 370	
	Immobilisations financières * (1)	040	875 179	042		
	Total I (5)	044	887 070	048	5 370	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	21 240	066	21 240	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	592 396	074	592 396
	Valeurs mobilières de placement	080	510 000	082	510 000	
	Disponibilités	084	95 559	086	95 559	
	Charges constatées d'avance *	092	56	094	56	
	Total II	096	1 219 252	098	1 219 252	
	Total général (I+II)	110	2 106 322	112	5 370	
PASSIF						
			Exercice N NET 1			
			Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000 000	300 300		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	30 030	30 030		
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	683 459	1 416 553		
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	266 837	(394)		
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	1 980 326	1 746 489		
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	96 724	97 136		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	393			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	23 509	46 559		
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	120 626	143 695		
Total général (I + II + III)	180	2 100 952	1 890 184			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	550 153	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

A.C.I
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 545, rue du Colonney
74700 SALLANCHES
423.336.213

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 266 837,00 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	266 837,00 euros
A la réserve légale	69 970,00 euros

Solde	196 867,00 euros
 A titre de dividendes	 75 000,00 euros
Soit 97,40 euros par action	
 Le solde	 121 867,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 805 326,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 905 326,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (à ventiler par catégorie d'actions, le cas échéant) euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30.09.2016 : aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

AGO du 27.09.2017 : 35 000 euros, soit 45,45 euros par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 35 000 euros).

Exercice clos le 30.09.2017 : 32 000 euros, soit 41,55 euros par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 32 000 euros).

Exercice clos le 30.09.2018 : 33 000 euros, soit 42,85 euros par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 33 000 euros).

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 MARS 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Denis BENAND



A.C.I
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 545, rue du Colonney
74700 SALLANCHES
RCS ANNECY N°423.336.213

PROCURATION

Je soussigné, Monsieur Denis BENAND, Président de la SAS A.C.I,

Donne par les présentes pouvoir à la SELARL D'AVOCATS LEGIS'ALP, représentée par Me Laura BENAND, Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE et des Pays du Mont-Blanc, sise 33, allée Galilée à SALLANCHES (74700),

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de ANNECY tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à SALLANCHES

Le 30.03.2020

Signature du Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.